FAM « L'envolée » – Foyer d'Accueil Médicalisé (Envol Isère Autisme)

FAM - Foyer d'accueil médicalisé



Qui est concerné?

Adultes

Nécessité de Notification MDPH



Domaines d'activités principaux

Soins psychiatriques et de réhabilitation Personnes porteuses de troubles du spectre autistique Logement, hébergement



Coordonnées

29 rue du Creuzat 38080 L'Isle d'Abeau

secretariat@famlenvolee.fr

04 74 27 55 80

https://envolisereautisme.fr/famlenvolee



Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des intercommunalités concernées

22: Capacité d'accueil

33 places + 1 place d'accueil séquentiel + 1 place d'accueil temporaire

Présentation

Un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) propose un hébergement permanent à des personnes en situation de handicap nécessitant une assistance pour la plupart des actes essentiels de la vie courante. Le FAM propose des soins, une surveillance médicale, un suivi paramédical ainsi qu'un soutien et une stimulation constante. Ce foyer s'adresse aux personnes porteuses de troubles du spectre autistique (TSA). L'admission est possible sur passage du dossier à la Maison départementale de l'autonomie, via la CDAPH.

Objectifs & Missions

Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) L'Envolée est né d'un projet porté et développé par l'association Envol Isère Autisme, accompagnée par les pouvoirs publics (ARS et Conseil Départemental) à partir de 2006. L'établissement a ouvert ses portes en mars 2011.

LES PRESTATIONS ET PRINCIPES D'INTERVENTION :

L'accompagnement quotidien des résidents nécessite des ressources humaines importantes qu'elles soient internes ou externes à la structure dans le cadre d'une promotion de la bientraitance auprès des résidents.

L'accueil proposé est organisé sur 365 jours et 24h/24h.

Le FAM en tant que structure d'hébergement propose les prestations suivantes à l'ensemble des résidents en fonction de leur projet personnalisé :

- Hébergement
- Accompagnement éducatif
- Accompagnement médical
- Accompagnement paramédical
- Accompagnement d'activité physique adaptée
- Prestation de loisirs et vacances
- Prestations externes complémentaires

La particularité de l'établissement correspond à la typologie de la population accompagnée à savoir 100% TSA. Pour ce faire l'établissement a mis en place différentes stratégies éducatives et d'accompagnement en s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles élaborées par l'ANESM et l'HAS.

Les recommandations préconisent un accompagnement personnalisé et spécifique aux adultes autistes s'appuyant sur les méthodes cognitivo- comportementales (TEACCH,



ABA, CAA, Education structurée...). Dans l'accompagnement au quotidien des adultes

autistes accueillis au sein de l'établissement, les professionnels s'appuient sur différentes méthodes sans utiliser une plus que l'autre mais en adaptant les plus appropriées à chaque personne dans le cadre de leur projet personnalisé.

Le rythme et la qualité de vie du résident est au cœur des préoccupations de l'établissement.

Les 2 volets d'accompagnement que sont l'éducatif/social et médical sont interdépendants dans une logique d'accompagnement global du résident déclinant ainsi le projet personnalisé de chaque personne.

L'admission est possible sur passage du dossier à la Maison départementale de l'autonomie, via la CDAPH.

Signaler une erreur >